

Initiation au droit du travail - Niveau 1

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MODULA FORMATION
Emilie CRAVEA
05.56.44.58.68
contact@modula-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

- Acquérir les connaissances juridiques de base en droit du travail et les mettre en pratique - Maîtriser les différents types de contrats de travail, leur contenu et leur gestion - Identifier les principaux partenaires et intervenants

Contenu et modalités d'organisation

1. CERNER L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DES RELATIONS DU TRAVAIL Identifier et connaître les sources du droit du travail Loi, conventions et accords collectifs, jurisprudence, usages, règlement intérieur Savoir où trouver l'information dont on a besoin Distinguer les juridictions compétentes en droit du travail Les compétences spécifiques des juridictions civiles, pénales et administratives Rôles et pouvoirs de l'inspecteur du travail 2. LA PREPARATION DE L'ENTRETIEN Choisir et rédiger le contrat de travail Connaître les formalités préalables à l'embauche Choisir le contrat de travail le mieux adapté: CDI, CDD, intérim, temps partiel, alternance Rédiger les clauses essentielles et sensibles: mobilité, horaires, non-concurrence Gérer la relation contractuelle Appliquer la durée et l'aménagement du temps de travail: temps partiel, heures supplémentaires, congés, absences, convention de forfait Identifier les comportements fautifs et les sanctions applicables Exercer le pouvoir de direction et le pouvoir disciplinaire Gérer la rupture du contrat de travail Maîtriser tous les aspects du licenciement Sécuriser les départs négociés Anticiper les conséquences de la rupture 3. LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL Comité d'entreprise et d'établissement Délégués du personnel Délégués et représentants syndicaux Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) Organiser les élections Cerner leurs rôles et attributions respectifs Identifier les obligations de l'employeur à leur égard Assurer le fonctionnement régulier de ces instances

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00210998	du 01/01/2021 au 31/12/2021	(33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00210999	du 01/01/2021 au 31/12/2021	(33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00231271	du 01/01/2022 au 31/12/2022	(33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00231270	du 01/01/2022 au 31/12/2022	(33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00337193	du 01/01/2023 au 31/12/2023	(33)	MODULA FORMATION		Non éligible	

00337198

du 01/01/2023 au
31/12/2023

(33)

**MODULA
FORMATION**

Non
éligible



00426256

du 01/01/2023 au
31/12/2025

(33)

**MODULA
FORMATION**

Non
éligible



00450558

du 13/03/2024 au
31/12/2025

(17)

**MODULA
FORMATION**

Non
éligible

